

Aujourd'hui, 4450 hommes, femmes, enfants, prisonnier·es politiques palestinien·nes sont détenu·es dans les geôles israéliennes.



Parmi eux, 140 enfants (moins de 18 ans), privés de scolarité ; 10 députés (membres du conseil législatif palestinien) privés de leur droit d'exercer leur mandat ; 26 journalistes pour avoir exercé leur droit à informer ; 440 sont en détention administrative (dont des enfants), c'est-à-dire emprisonnés sans inculpation ni jugement, 1 à 6 mois renouvelables indéfiniment.

Ainsi, la députée et militante féministe Khalida Jarrar a été condamnée à 2 ans de prison après avoir attendu son jugement pendant 16 mois. Marwan Barghouti, également député, condamné par les tribunaux d'occupation à 5 fois la perpétuité et emprisonné depuis 19 ans.

Les arrestations sont violentes et ont lieu très souvent lors de raids nocturnes par des soldats lourdement armés.

Il s'agit d'une parodie de justice, d'une justice d'occupation. En Cisjordanie, les procédures sont militaires. Ce sont des tribunaux et des cours d'appels composés de militaires israéliens qui siègent au sein de 25 prisons ou centres de détention pour juger les Palestiniens.

Depuis 1967, près d'un million de palestiniens et de palestiniennes ont été emprisonné·es par les autorités militaires israéliennes. Ce chiffre illustre la politique de répression du peuple palestinien par les autorités israéliennes. Les arrestations et l'emprisonnement de masse sont une pratique systémique, pièces maîtresses de l'occupation de la Palestine et du régime d'apartheid israélien. Il s'agit d'une attaque contre toute la société palestinienne.

Les conditions de détention sont indignes, les tortures lors des interrogatoires, la négligence et la maltraitance médicales sont d'usage courant.

Toutes ces pratiques violent le droit international des droits humains et le droit humanitaire de la guerre : Déclaration Universelle des droits de l'homme, IVème convention de Genève, Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (C.I.D.E.).

En ce 17 avril, journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens, L'AFPS dénonce la violation du droit international par l'État d'Israël.

L'AFPS demande que la France prenne les mesures qui s'imposent pour faire pression sur l'État d'Israël afin qu'il cesse cette politique illégales et indigne.

Aux côtés des défenseurs des droits humains palestiniens, nous demandons la libération de tous les prisonniers et toutes les prisonnières politiques palestinien·nes !